La guerre germano-britannique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le môle de Zeebrugge n'a pas été touché

Berlin, 13 janvier. — Des milieux militaires allemands ont constaté que quatre bombes lancées par des bombardiers anglais, au cours d'une attaque exécutée samedi contre le môle de Zeebrugge, étaient tombées en pleine mer sans endommager le môle. Aucune attaque à la mitrailleuse n'a eu lieu. Cette information met fin à la prétention anglaise, suivant laquelle le môle de Zeebrugge aurait été touché par deux bombes explosives et une concentration de troupes aurait été mitraillée.

Trois avions britanniques sont abattus entre Boulogne et Calais

Berlin, 13 janvier. — L'agence D.N.B. apprend que trois appareils « Hurricane » ont été descendus dimanche, entre Calais et Boulogne, au moment où la R. A. F. tentait de faire une incursion au-dessus du littoral du nord de la France. Deux d'entre eux furent pris dans un tir concentré de la défense antiaérienne auquel ils n'ont pu se soustraire en dépit d'une manœuvre habile ; quelques instants après, ils se sont abattus en flammes.

Le troisième appareil anglais fut pris en chasse jusqu'au-dessus de la mer par des avions allemands ; au cours d'un bref combat, il s'abattit dans la Manche.

Les propos pessimistes d'un officier anglais sur la situation de son pays lui valent d'être condamné

Stockolm, 13 janvier. — Un communiqué du « Daily Telegraph » concernant une action judiciaire contre un officier de marine anglais a suscité une vive sensation. Lors de l'évacuation de Dunkerque il s'était pourtant distingué et il vient de recevoir une sévère remontrance pour avoir fait des observations malheureuses à propos de la guerre. Il s'agit du lieutenant Thomas Lonsdale Hilton.

Un des indicateurs du ministère de l'intérieur l'avait entendu, au cours d'une conversation, en présence de ses hommes, exprimer sans retenue sa façon de penser.

Le lieutenant s'était étonné, notamment, que la flotte anglaise n'ait pu empêcher les actions du Führer contre la Norvège. Il avait ajouté, d'autre part, que les Etats démocratiques étaient entièrement pourris : que les pertes en navires de l'Angleterre étaient plus élevées que les possibilités de constructions de chantiers. Quant à l'Afrique du Sud, elle ne participerait, avait-il dit, qu'avec peu d'enthousiasme à la guerre.

« Pendant la dernière guerre, avait-il conclu, il avait fallu quatre ans pour battre l'Allemagne, alors que la moitié du monde s'était portée à notre secours. Qu'en sera-t-il maintenant, que l'Angleterre se trouve isolée ? ».

Il avait dit aussi que les ouvriers voulaient la paix et que l'Angleterre n'était pas un pays libre.

— De Stockholm : Le roi Gustave V de Suède a ouvert solennellement hier la session du Parlement par le traditionnel discours du trône.

NOUVELLES DU MONDE

ALLEMAGNE

Un télégramme du Führer au maréchal Hermann Goering

Berlin, 12 janvier. — Le Führer a envoyé au maréchal du Reich Hermann Goering, à l'occasion du 48e anniversaire de sa naissance, un télégramme de cordiales félicitations.

L'inauguration des relations téléphoniques directes entre le Reich et le Japon

Berlin, 12 janvier. — Le Dr Goebbels, ministre de la propagande du Reich, et le professeur Hito, chef du Bureau d'informations du Japon, ont souligné au cours d'une communication téléphonique symbolique, pour inaugurer les relations directes entre les deux pays, les idéaux et les buts communs du Reich et du Japon.

Les deux porte-paroles des gouvernements de Tokio et de Berlin ont mis en relief le caractère cordial des relations germano-nippones.

AFRIQUE DU SUD

Le ministre de l'Intérieur de l'Afrique du Sud est assailli par la foule

Stockholm, 12 janvier. — Suivant une information de source anglaise, M. Lawrence, ministre de l'Intérieur de l'Afrique du Sud, a été assailli, vendredi soir, à Klerksdorp (Transval) par une foule assez nombreuse. Le ministre a été blessé.

Dans une assemblée publique, M. Lawrence avait, peu avant, prononcé un discours en faveur de la participation de l'Afrique du Sud à la guerre, qui fut entrecoupé de nombreuses protestations tumultueuses.

Deux frères, membres du parti nationaliste sud-africain, ont été arrêtés. Ils ont été relâchés un peu plus tard, contre paiement d'une caution, mais auront à comparaître devant le tribunal pour coups et blessures.

HONGRIE

Des négociations vont reprendre entre la Hongrie et la Roumanie

Budapest, 12 janvier. — Les pourparlers roumano-hongrois vont bientôt reprendre. Le ministre de Roumanie à Budapest a informé le ministre des Affaires étrangères de Hongrie, que la Roumanie accepterait l'invitation faite récemment par la Hongrie.

Ces pourparlers auront pour base le récent arbitrage donné à Vienne par les représentants de l'Axe, et permettront, dit une dépêche D.N.B., de régler plusieurs questions de détail toujours en suspens.

La Roumanie propose que ces pourparlers aient lieu à Sinaïa.

ROUMANIE

Un appel de M. Horia Sima aux légionnaires et au peuple roumains

Bucarest, 12 janvier. — M. Horia Sima, chef du mouvement légionnaire, a lancé un appel aux légionnaires et au peuple roumains. Il a annoncé notamment que, lors de perquisitions domiciliaires, un matériel avait été trouvé qui témoigne du travail de sape entrepris dans tout le pays par la franc-maçonnerie. « Ce travail, a-t-il dit, sera anéanti. »

Les coupables et les cercles intéressés qui, en relation avec l'« Intelligence Service », étaient principalement chargés de répandre de faux bruits, ont comme but de créer dans le pays une atmosphère de méfiance contre les légionnaires et le régime.

« Cette manœuvre, a dit M. Horia Sima, est trop maladroite pour passer inaperçue. Toute espérance que l'ancienne franc-maçonnerie et ses adeptes pourrait encore fonder sur la politique étrangère, est illusoire. »

Communiqué officiel italien

ROME, 12 JANVIER. — *Le Quartier général de l'armée communique :*

En Albanie, attaques ennemies sur le front de la XIe armée. Nos contre-attaques ont infligé des pertes sensibles à l'ennemi. En Méditerranée, des unités de l'aviation allemande poursuivant leur brillante activité commencée hier, ont exécuté des vols de reconnaissance et des attaques contre des formations britanniques.

Deux groupes compacts de navires ont été attaqués. Un croiseur du type « Birmingham » a été touché par une bombe de gros calibre.

En Cyrénaïque, activité d'artillerie et de patrouilles. Nos avions ont bombardé des formations ennemies dans les environs de Giarabub. Des attaques répétées de l'aviation ennemie ont eu lieu sur nos points d'appui en Cyrénaïque.

En Afrique orientale, activité de patrouilles sur les fronts du Soudan et du Kénya. Dans la région de Galabad, un de nos avant-postes a repoussé une attaque ennemie soutenue par de l'artillerie et a infligé des pertes à l'adversaire. Au cours d'une sortie de reconnaissance dans le détroit de Sicile, une formation de torpilleurs italiens observa à l'aurore du 10 janvier, une forte formation de navires ennemis comprenant de grosses unités. Deux de nos torpilleurs attaquèrent résolument le centre de la formation et lancèrent deux torpilles contre un croiseur qui a été touché à tel point qu'il peut être considéré comme perdu. Il s'ensuivit un combat acharné entre les contre-torpilleurs ennemis soutenus par des croiseurs et nos torpilleurs qui ouvrirent un feu intensif et soutenu au cours duquel des incendies se sont déclarés à bord de deux contre-torpilleurs ennemis.

Un de nos torpilleurs a été touché par une salve qui a immobilisé les moteurs ; une autre salve a touché le dépôt de munitions et l'unité a sombré. L'autre torpilleur s'est porté immédiatement au secours des naufragés.

Dans la nuit du 11 au 12 janvier, des avions ennemis, venant du territoire suisse, ont attaqué Turin et Savigliano et ont jeté des bombes explosives et de petites bombes incendiaires. A Turin, quelques maisons ont été touchées ; il y a trois morts et quatre blessés. A Savigliano, l'hôpital militaire, quelques maisons privées et une église ont été touchés. Quelques dégâts ; pas de victimes.

Au-dessus de Catania, un de nos chasseurs a descendu, dans l'après-midi de samedi, un avion du type « Glenn-Martin ».

AUX ÉTATS-UNIS

Le projet de loi de secours à l'Angleterre soulève de nombreuses critiques

L'ancien président Hoover exprime notamment son inquiétude

Washington, 12 janvier. — Le projet de loi de secours à l'Angleterre continue à être critiqué dans les milieux politiques américains.

M. Landon, qui fut candidat à la présidence, a dit notamment de cette loi qu'elle était le premier acte de M. Roosevelt vers la dictature.

Dans un discours prononcé à la radio, il a vivement critiqué le projet.

Il a qualifié de « non-sens » la thèse suivant laquelle les destinées des Etats-Unis dépendaient de la victoire de l'Angleterre.

M. Landon a attiré l'attention sur le fait que jusqu'à présent la Grande-Bretagne a, à peine effectivement mené des guerre, mais les a exclusivement financées. Les Etats-Unis ne doivent pas faire davantage.

M. Hoover, ex-président des Etats-Unis, a exprimé l'avis que le Congrès devra soigneusement réfléchir avant de permettre au président Roosevelt de prendre une si grande responsabilité.

Des pouvoirs si étendus n'ont jamais été accordés aux chefs d'Etat, même pendant la guerre 1914-1918, ni en Amérique ni en Angleterre.

M. Hoover a souligné que dans cette question, il s'agit du maintien de la démocratie américaine.

De son côté, le « Chicago Tribune » s'élève contre le projet de prêt ou de location de matériel de guerre à la Grande-Bretagne. Il prend position d'une façon véhémente contre ce plan qui menace de destruction la République des Etats-Unis. Le journal invite le Congrès à faire preuve de la plus grande circonspection.

Le projet Roosevelt pose de nombreux problèmes juridiques compliqués

New-York, 11 janvier. — Selon l'avis des juristes américains, le projet de loi accordant une assistance à l'Angleterre donne lieu à de nombreux problèmes d'ordre juridique très compliqués.

Les experts font remarquer que, par exemple, le bill ne stipule pas sous quelle forme serait accordée l'aide qu'obtiendraient les navires de guerre ancrés dans des ports américains et pendant combien de temps ces navires pourraient rester dans les ports.

A cette occasion, les juristes rappellent la convention de La Haye, qui défend l'équipement dans les ports neutres de navires de guerre de nations belligérantes et n'y autorise que de brèves réparations.

Les juristes déclarent que M. Roosevelt lui-même a interdit au mois de septembre 1939 l'utilisation des ports américains par des navires de guerre de nations belligérantes.

D'autre part, on fait remarquer que le projet de loi est en contradiction avec la déclaration de neutralité décidée au cours de la Conférence de Panama, en octobre 1939, qui interdit l'équipement, l'armement et le renforcement d'un navire de guerre d'une puissance belligérante dans les ports américains.

Le débat public commencera le 16 janvier

Washington, 12 janvier. — Le débat public sur le projet Roosevelt de prêt à bail de matériel de guerre s'ouvrira jeudi 16 janvier dans les deux assemblées du congrès américain.

L'île d'Hainan est occupée par les partisans du gouvernement de Nankin

Tokio, 12 janvier. — L'agence Domei annonce d'Amoy que l'armée de la province de Foukien, dit « du salut national et de la paix », commandée par le général Tchang Itchou, un partisan de Wang-Tching-Wei — chef du gouvernement de Nankin — a débarqué le 9 janvier sur l'île d'Hainan, située à environ 100 miles au sud d'Amoy. Après avoir mis en fuite les unités ennemies, les troupes du général Tchang-Itchou occupèrent la capitale de l'île.

Cette île compte environ 160.000 âmes et est connue pour sa production de sel.

Chronique régionale

Avis aux sociétés de jardins ouvriers

La direction des services agricoles du Nord communique :

La loi du 25 novembre 1940 a prévu l'allocation par l'Etat d'une subvention forfaitaire de 150 fr. pour tout jardin ouvrier d'au moins 200 mq qui sera mis en exploitation dans une ville de plus de 2.000 habitants.

Objet de la loi. — L'objet de la loi est au premier chef de faciliter le ravitaillement des familles ouvrières en légumes, en encourageant la création de nouveaux jardins ouvriers.

Le concours de l'Etat s'applique uniquement aux nouveaux jardins qui seront créés ou mis en exploitation entre le 5 décembre 1940 et le 31 mars 1941, dans une ville de plus de 2.000 habitants, c'est-à-dire aux nouveaux jardins préparés à l'automne 1940 pour être mis en culture pour la première fois au titre de la campagne culturale 1940-41.

Au surplus, ces jardins devront être affectés, non pas à la décoration et à l'agrément, mais à la culture intensive des légumes.

Conditions d'obtention des subventions. — Obligation est faite aux exploitations de jardins ouvriers de tenir leur jardin d'une Fédération ou d'une Association de jardins ouvriers reconnue par le ministère de l'agriculture et dont ils sont membres.

Instruction des demandes d'agrément des Associations de jardins ouvriers. — Les sociétés de jardins ouvriers sont les associations d'intérêt général, sans but lucratif, qui ont pour objet de mettre à la disposition de chacun de leurs adhérents, un terrain pour les besoins en légumes de leur famille, après avoir, s'il y a lieu, procédé aux travaux de clôture et d'adduction d'eau.

Ne peuvent prétendre à la reconnaissance et au bénéfice des subventions, les associations groupant des personnes individuellement propriétaires ou locataires de jardins et auxquelles les dites associations n'apportent qu'un concours technique par voie de conférences, ou un concours d'ordre commercial en leur fournissant des graines, grains ou engrais à bon compte.

En vue d'obtenir l'agrément, les Sociétés de jardins ouvriers devront déposer leur demande à la Direction des services agricoles, 15, rue des Vieux Murs, à Lille, avant le 1er février 1941 et avec, à l'appui, leurs statuts, leur bilan antérieur s'il y a lieu et le programme de création de nouveaux jardins qu'elles auront élaboré ou du moins le programme des premières réalisations envisagées.

Elles devront s'engager à ne demander de subventions pour le compte de leurs adhérents, qu'autant qu'il s'agira de jardins nouveaux créés ou mis en exploitation par elles depuis le 5 décembre 1940. Elles devront accepter à ce sujet toutes vérifications utiles.

Les réquisitions des céréales et fourrages

Les coopératives et commerçants qui auraient été l'objet de prélèvements de paille, de foin, de blé, de seigle, de farine, d'avoine, d'orge ou de maïs grain, doivent en faire la déclarations d'urgence dans les mairies.

Il s'agit des prélèvement effectués par les troupes d'occupation durant la période du 28 mai au 31 décembre 1940.

Des formules de déclaration seront remises aux intéressés.

La déclaration des propriétés ennemies

Par ordre des autorités supérieures allemandes, toutes les propriétés ennemies doivent être déclarées pour le 15 janvier, dernier délai. Les formules de déclarations doivent être demandées à la Ortskommandantur ou la Feldkommandantur ; elles doivent être établies en quatre exemplaires et remises à l'oberfeldkommandantur 670, à Lille, l'office de déclaration de la propriété ennemie).

Sont considérés comme propriétés ennemies tous les biens meubles et immeubles, titres, parts et actions de toute sorte qui se trouvent dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et qui appartiennent juridiquement ou économiquement à des ennemis.

LILLE

Trouvé mort dans son lit

Dimanche à 11 h., un marchand ambulant, Henri Coquelle, 81 ans, a été trouvé mort dans le lit de la pièce qu'il occupe seul, au n° 15 de la rue du Faisan.

Le docteur Delerue a constaté que le décès était dû à une congestion. Aucune trace de violences n'a été relevée. Le corps du défunt a été transporté à l'Institut médico-légal.

Collision entre un tramway et un attelage

Samedi, vers 8 h., une collision s'est produite, à l'angle des rues Eugène-Jacquet et du Château entre un tramway de l'E.L.R.T. et un camion attelé de l'entreprise de transports Vion, rue Rabelais, conduit par le charretier Léon Gallard. Les deux véhicules ont subi des dégâts. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Un billet de 50 marks subtilisé

Mlle Renée Malaquin, 75, rue Boucher-de-Perthes, a déposé plainte contre inconnu pour vol d'un billet de 50 marks commis entre 10 h. 30 et 12 h., dans le salon d'essayage de la maison, où elle est occupée, rue de Béthune. La police enquête.

Vol d'une automobile

M. Emile Rentaix, négociant en cafés, 119, rue de Lille, à La Madeleine, a déposé une plainte pour vol de sa voiture automobile matricule 6.719-M.D.-6, commis samedi entre 19 h. 40 et 19 h. 45. La voiture était garée en face du cinéma situé rue des Pont-de-Comines. Les services habituels ont été avisés.

Disparition d'une servante

Mme Vandamme, épicière, 8, place Louise de Bettignies, a signalé à la police la disparition de sa bonne, Wanda Stauski, 16 ans, à son service depuis un an. La bonne n'a plus reparu chez sa patronne depuis le 10 janvier.

Deux bicyclettes disparaissent

Les voleurs de vélos continuent leurs exploits. Dans la journée de samedi, la police a enregistré deux plaintes déposées l'une par M. Joseph Wolowkowski, 25, rue Gounod, dont la machine a été dérobée à la façade d'une boucherie, rue Eugène-Jacquet, et l'autre par M. Ignace Kos, 44, rue Faidherbe, à Hellemmes, dont le vélo, d'une valeur de 1.000 francs, a été volé vers 11 h. 50 dans le couloir du bureau de placement, 125, boulevard de la Liberté. Des enquêtes sont ouvertes.

NORD

Un incendie fait 650.000 francs de dégâts à Malincourt

Un incendie s'est déclaré dans les dépendances de la ferme de M. Alfred Leveaux, cultivateur à Malincourt, vers 14 h. 30 et a détruit un hangar de 22 mètres de long sur 21 mètres de large, contenant une importante quantité de récoltes en blé, avoine, etc. Le feu fut tellement violent que les pompiers du pays durent faire appel à ceux de Villers-Dutreux pour parvenir à protéger la maison d'habitation ainsi que les écuries.

Les dégâts s'élèvent à 650.000 francs.

PAS-DE-CALAIS

Parents indignes

A Loison-sous-Lens, à la suite du décès du sixième enfant du ménage Degorgue, un bébé de deux mois qui vient de succomber les larmes gelées au coin des yeux, un rapport vient d'être adressé au parquet concernant l'ignoble attitude du père. Comme Degorgue, employait à boire les diverses allocations qu'il touchait, M. Harmand, maire, avait décidé de remettre l'argent à divers fournisseurs chez qui la femme Degorgue eût pu se ravitailler. Hélas, la plus grande partie des aliments servait au père indigne et les enfants toujours sans soins, sans vêtements et sans nourriture, vivaient dans un taudis sans feu.

A Hermelcourt, la gendarmerie de St-Pol-sur-Ternoise vient de procéder à une enquête concernant une affaire de mauvais traitements à enfants.

Le ménage Préville-Saint-Pol, qui compte quatre enfants, laissait ceux-ci sans soins et presque sans nourriture. Bien que le père travaille, la mère qui ne paraît pas jouir de toutes ses facultés, reçoit peu d'argent. Préville employant à boire la plus grande partie de son gain.

Préville, qui ne semble pas se rendre compte de ce que sa conduite a d'odieux, a déclaré aux gendarmes qu'il demandait l'envoi de sa femme dans une maison de santé et le placement de ses enfants à l'Assistance publique.

Quatre-vingt-treize kilos de haricots et deux vélos sont confisqués à Meurchin

Faisant leur tournée le long du chemin du halage, des gendarmes ont rencontré deux cyclistes, M. Jules Lemaire, 43 ans, demeurant à Pont-à-Vendin et son fils Daniel, âgé de 13 ans, qui transportaient des sacs de haricots.

Interpellé, M. Lemaire déclara avoir acheté ces haricots pour son usage personnel à raison de 8 fr. le kilo dans des fermes dont il ne put fournir l'adresse exacte et qui doivent se trouver dans les environs de Lacouture.

Les deux vélos et les haricots ont été confisqués et un procès-verbal a été dressé.

Un incendie cause pour 50.000 francs de dégâts à Locon

Mme Dewite-Lamarche, cultivatrice, rue de la Tombe, à Locon, s'était rendue à Béthune. A son retour, elle trouva sa maison incendiée. Ses deux enfants avaient été sauvés par Mlle Broux, qui en avait pris momentanément la garde.

Les voisins avaient réussi à mettre les bestiaux hors d'atteinte du feu.

Les dégâts sont évalués à 50.000 fr.

On suppose que le feu a pris naissance par une fissure de la cheminée.

Un chef de train mortellement blessé à Nœux-les-Mines

Pendant qu'il traversait un aiguillage au cours de son travail, M. Alfred Lecleroq, 33 ans, chef de train à la Compagnie des mines de Nœux, a eu le pied gauche pris entre le rail et le contre-rail. Il ne put se dégager à temps, un wagon arriva et lui broya la jambe.

Transporté aussitôt à l'hôpital, le malheureux expira peu après son arrivée.

Des avions anglais ont encore survolé le ciel helvétique

Berne, 12 janvier. — L'Etat-major de l'armée communique :

« Au cours de la nuit du 11 au 12 janvier, des avions étrangers ont survolé pendant plusieurs heures le ciel suisse entre le Jura et le lac de Genève.

« Les avions sont venus de la direction nord-ouest. En quittant le ciel suisse, ils se sont dirigés vers la Haute-Savoie. Dans plusieurs localités, l'alerte aérienne a été donnée.

La D.C.A. est entrée en action.

« D'un atterrissage forcé en France et de messages radiotélégraphiques, il ressort, à l'évidence, que les avions qui ont survolé le ciel suisse sont de nationalité anglaise ».

— Marseille : Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir à bord du paquebot « Hogga? ». Le service de défense contre l'incendie a été aussitôt averti.

ROUBAIX

L'étonnante diversité de l'industrie roubaisienne

De la laine... aux palmiers et aux eaux minérales

(Archives Jnal de Rx.)

L'inauguration de la fontaine des Trois-Grâces, sur la Grand'Place de Roubaix, inauguration qui marqua l'essor de l'industrie roubaisienne, contrariée qu'elle était, jusqu'alors, par le manque d'eau.

Pourquoi ne jetterions-nous pas ensemble, aujourd'hui, un coup d'œil sur les diverses activités de notre centre où l'on entend encore — grâce à Dieu ? — battre les métiers au cœur même de la grande cité du textile.

D'une façon générale, qui dit Roubaix dit aussi tissu... Et certes notre ville mérite bien, par l'importance de son industrie textile, par l'ampleur de sa production, par le « fini » de la qualité de ses produits manufacturés — Probitas et Industria — le titre de métropole des industries textiles qu'on lui a décerné si justement.

Mais pourtant, il serait faux de croire que Roubaix limite ses efforts à la seule industrie de la laine. Car, dans de nombreux autres domaines, elle étend une activité féconde.

Et peut-être ne le sait-on pas aussi, que dans notre ville l'on fabrique aussi une foule de choses qui n'ont aucun rapport avec le textile, industrie-mère.

Il est bien entendu que, quand nous disons Roubaix, nous englobons dans ce terme toute la région suburbaine, la banlieue dont les intérêts sont si intimement liés à ceux de la ville, et que la Chambre de Commerce a incorporée dans sa circonscription.

Saviez-vous, par exemple, vous Roubaisiens, que dans cette circonscription tout entière vouée, semble-t-il au travail de la laine et du coton, l'on produisait et cultivait des palmiers — oui! des palmiers — fort recherchés et que l'on exportait dans toute l'Europe ?...

Et l'étranger qui visite notre centre, peut-il penser, impressionné qu'il est par le nombre de nos cheminées d'usines, que dans cette « Métropolis » il y a place pour des sources dont les eaux peuvent figurer dignement sur la table, à côté des eaux les plus réputées ?

Sait-on aussi que l'on fabriquait ici du savon — dont une marque qui fut universellement réputée — des couleurs, des vernis, des encres, des allume-feux, des bouchons, des poêles, des appareils de chauffage, des ressorts, des chaînes, des bretelles, des ceintures, des câbles, des cordes, des voitures d'enfants, des casquettes, des pantoufles, des chaussures etc., etc...

Eh oui! on fabriquait de tout cela à Roubaix ou dans ses environs, et même bien d'autres choses encore: des articles de maroquinerie, des cierges, des bougies, des bâches, des tentes, des coffres-forts, du grillage, des persiennes, des jalousies, des vélos, des appareils de T.S.F., des fleurs artificielles, des laveuses à linge, des lits, des meubles — et même des mobiliers de grand luxe — des masques et des articles de carnaval et de cotillon, des papiers peints, etc., etc... Ce n'est pas tout, nous pourrions citer encore maints autres articles pour le moins inattendus, tels des perles — de verroterie évidemment — des pipes, des pendules, cartonnages, régulateurs, des rideaux, des brosses, des paniers, des peignes de toilette, des scies, des carreaux et grès ou de céramique, du caoutchouc et même... des épinettes!

Savait-on aussi que certaines spécialités pharmaceutiques de bon renom étaient fabriquées chez nous, qu'une exploitation débitait journellement — avant-guerre — 100 à 125 porcs pour en faire des conserves, des salaisons, des jambons...

Et dans le domaine artistique, n'oublions pas que l'on produit ici de fort belles choses, que nos peintres, notamment, se classent plus qu'honorablement. Un de nos graveurs ne fût-il pas Grand-Prix de Rome. Enfin, les travaux exécutés par un décorateur roubaisien sur le paquebot « Normandie » ont porté au-delà des mers le bon renom de Roubaix.

En dehors de l'industrie textile, voilà tout ce que produisait Roubaix et ses environs.

Ville étonnante que la nôtre, n'est-ce pas, et, en énumérant les multiples formes de l'activité de nos concitoyens admirons, en même temps que l'esprit positif et les ressources d'initiative des Roubaisiens, l'intelligence et la dextérité de nos ouvriers.

Terminons en souhaitant revoir bientôt tous ces ouvriers reprendre leur tâche dans une paix enfin reconquise et travailler pour la grandeur de notre petite patrie, et aussi de la grande.

MARDI 14 JANVIER :

Aujourd'hui : saint Hilaire ; demain saint Maur.

Soleil : lever à 9 h. 41 ; coucher à 18 h. 12.

Lune : dernier quartier le 20.

Sapeurs-pompiers : n° d'appel 303.33.

Caisse d'Epargne : ouverte de 9 h. à 11 heures.

Consultation de nourrissons: de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : distribution de 11 à 12 heures.

Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix, 90, rue Ed.-Anseele: à 15 h. consultation pour adultes.

Suppression de certains trains à partir du 15 janvier en France non-occupée

Vichy, 12 janvier. — La S.N.C.F. se trouve dans l'obligation de supprimer et de limiter la circulation de certains trains de voyageurs à dater du 15 janvier. Les indicateurs qui seront mis en vente à partir de cette date, tiendront compte de ces modifications qui seront d'ailleurs signalées au public par des avis affichés dans les gares.

La S.N.C.F. tient à s'excuser de cette nouvelle restriction apportée au service des voyageurs, mais elle est certaine que tous comprendront que le charbon doit être tout d'abord réservé au transport des marchandises et des denrées absolument indispensables au ravitaillement de la nation.

— De Rome : Malgré la guerre, le gouvernement italien a dépensé en 1940 près de 4 milliards de lires pour la construction d'écoles, l'aménagement des autostrades et enfin toutes améliorations d'ordre social.

— De Tokio : Une grande conférence d'économie nationale nippone commencera le 14 janvier à Tokio. Le prince Konoye, président du conseil, a invité soixante-sept représentants des milieux financiers et industriels et quarante-trois représentants de la presse.

— De Montevideo : La commission mixte uruguayo-argentine vient d'établir les lignes générales du futur traité de commerce entre les deux pays. Une union douanière est envisagée.

— Smyrne : De violentes secousses sismiques ont ébranlé hier la ville de Smyrne. Un grand nombre de maisons ont été détruites.

— De Washington : Les juges fédéraux ont condamné à un an de prison le pasteur Harry Brooks, âgé de 31 ans, qui ne s'est pas présenté devant les bureaux de recrutement, prétextant qu'il s'opposerait de toutes ses forces à une mesure qui affaiblissait et détruisait les démocraties.

Petite chronique du temps

Tenons-nous enfin le dégel ? Le vrai... On peut l'espérer, devant le changement de température qui s'amorce depuis déjà samedi.

Le mercure, en effet, ne cesse de graviter autour de zéro. Il était à — 2°, dimanche soir ; il était encore à — 2°, lundi matin.

L'absence à peu près totale de vent le brouillard gris, qui semble vouloir noyer toute la ville, contribuent aussi à rendre moins hostile la température.

A midi, l'humidité ressortait partout du sol et le thermomètre semblait vouloir continuer son mouvement ascendant.

La vente du beurre

Nous rappelons aux consommateurs qu'ils ont jusqu'à ce soir lundi 13 janvier pour s'inscrire chez les commerçants de leur choix. Ceux qui ne seraient pas inscrits, risqueraient d'être privés de leur ration de beurre.

Les commerçants déposeront leurs listes de clientèle le mardi 14, salle Watremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre alphabétique aux heures suivantes: A, B et C, de 8 h. 30 à 9 h. 30; D, E, F, G, 9 h. 30 à 10 h. 30; H, I, J, K, L, 10 h. 30 à 11 h. 30; L, M, N, O, P, Q, 14 h. 30 à 15 h. 30; R, S, T, U, 15 h. 30 à 16 h. 30; V à la fin, 16 h. 30 à 17 h. 30.

Pour permettre le contrôle de leurs inscriptions, les commerçants voudront bien préciser la quantité de beurre que leur a alloué le Comité de gestion des produits laitiers.

COMMENT NÉGOCIER LES BONS DU TRÉSOR ?

Nous informons nos lecteurs que la Banque E. Meeschaert, 10, rue du Curé, Roubaix, achète et vend les Bons d'armement, Bons de défense, etc... à toutes échéances. Cet Etablissement effectue aussi tous remboursements et renouvellements immédiatement et sans frais.

Avis aux marchands ambulants et forains

Les marchands ambulants titulaires du récépissé prévu par l'article 1er de la loi du 16 juillet 1912, les forains titulaires du carnet prévu par l'article 2 de la même loi et les nomades en possession du carnet anthropométrique, sont invités à se présenter avec leurs pièces justificatives et d'identité au secrétariat du service de la Sûreté, à l'Hôtel-de-Ville (entrée rue du Maréchal-Foch), le jeudi 16 (lettres A à K) et le vendredi 17 (lettres L à Z).

Une vitrine vole en éclats

Au cours de la soirée de dimanche, un individu — ivre sans doute — a brisé à coups de chope la glace de la vitrine de la carrosserie Verplanque, 119, rue du Grand-Chemin.

C'est en l'absence du concierge de cet établissement, entre 19 h. 30 et 21 h. 30, que cet individu a fait son coup.

Une plainte a été déposée et l'on recherche cet homme. La glace brisée est estimée à un millier de francs.

L'ELIXIR ANTIGLAIREUX DU Dr GUILLIÉ

n'a jamais cessé d'être en vente dans toutes les pharmacies et 32, rue de Grenelle, Paris. C'est le plus puissant des anticongestifs (foie, rein, vessie, intestins).

CROIX

M. HENRI DUQUENOIS est nommé président de la « Mutuelle Saint-Pierre »

Au cours d'une assemblée générale, la société de secours mutuels Saint-Pierre a procédé hier, dimanche, à 10 h. 30, dans son local, café Saint-Pierre, place de la Liberté, à l'élection de son nouveau président, en remplacement de M. Pierre Polleveys, décédé.

La réunion est présidée par MM. Gibon, président des Mutilés et Réformés de Roubaix, et Paul Delannoy-Roussel, président d'honneur, entourés de MM. Henri Georges Mesplomb, vice-président ; Jules Capelle, secrétaire général ; Arthur Mesplomb, trésorier général, ainsi que des membres du Conseil d'administration de la St-Pierre.

M. HENRI DUQUENOIS

La lecture du procès-verbal du secrétaire général est adopté à l'unanimité, ainsi que le compte rendu

---

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 13 janvier 1941. — N° 10.

GINGOLPH L'ABANDONNÉ

RENÉ BAZIN

de l'Académie française

— Ma cousine ?

On est un peu cousin de tout le monde, dans ce Portel où les familles sont si bien enchevêtrées, et la veuve ne fut point surprise, si ce n'est à cause de sa pauvreté, qui méritait les ménagements. Elle répondit, en s'approchant de la fenêtre qui avait un grand encadrement de peinture jaune et des volets peints en mauve :

— Que me voulez-vous, ma cousine Marie ?

La jeune fille était accoudée à l'appui de la fenêtre. Elle avait sa cornette en mousseline nouée sous le menton, et son air de sagesse, et ses yeux d'un châtain clair tachés d'or, et qui luisaient au coin. Elle répondit :

— Je veux vous dire le bonjour : le plaisir en vaut bien la peine !

— Vous êtes bien honnête !

— Et vous demander si vous voulez bien m'aider à m'habiller, le jour de la bénédiction de la mer ? Me voilà grande à présent, plus de seize ans et demi !

La veuve Lobes, qui avait toutes ses dates familiales dans l'esprit, pensa : « Mon Gingolph a eu ses seize ans avant-hier. »

Elle répondit :

— Volontiers, je viendrai dimanche, ma cousine Marie. On n'oublie rien ni personne du Portel, bien sûr ; mais je n'aurai pas osé vous le demander. Comment va votre mère ?

Les yeux châtains devinrent compatissants, et ils perdirent la petite flamme. La tête de Marie Libert, un peu détournée et relevée, indiqua, vaguement, la porte de l'autre chambre, en arrière :

— Il n'y a pas de remède. Il n'y a que des soins. Elle aurait tant aimé habiller sa fille !

— Elle vous verra.

La mère Lobes s'en alla toute fière jusqu'à Equihen. Gingolph était à essayer de mirer un dernier chalutier qui devait revenir d'Islande. Quand il rentra, tard dans la soirée :

— Petit, dit la mère, j'irai dimanche habiller la cousine Marie Libert, qui met pour la première fois son grand costume.

— Que voulez-vous que ça me fasse ?

— Elle va, parmi les filles de Marie, à la procession pour la bénédiction de la mer. C'est une politesse qu'elle m'a faite. Quand on est pauvre, les politesses, ça vous rehausse.

Elle ajouta, plus bas :

— Les hommes, ça ne comprend pas tout.

Le dimanche suivant, dans l'après-midi, elle se mit en route. Gingolph allait près d'elle, avec Jacqueline la pâle, la longue et la demoiselle, qui avait mis autour de son cou un ruban de boîte de baptême. Les autres enfants avaient été confiés à une femme qui habitait un autre bateau renversé, sur la même crête de la falaise. Entre ses deux aînés, et n'ayant pas sa hotte à porter, ni son Désiré infirme, la mère Lobes était heureuse. Elle faisait des projets pour l'avenir, regardant tantôt Jacqueline, tantôt Gingolph qui, tous les deux, regardaient au loin, l'une du côté des champs, l'autre du côté de la mer. Elle disait :

— Si seulement nous pouvions, cette année, faire remplacer le tuyau de la cheminée ! Il vient de la pluie, par là, et du vent. Ça tombe près de Désiré qui enrhume tout au long de l'hiver. On pourrait, je crois, faire la dépense. La saison a été bon pour le mirage des goélettes. Bientôt, toi, mon fieu, tu ne seras plus mousse, tu gagneras gros.

— Faut d'abord qu'on me demande. Je ne veux pas être novice sur tout bateau.

— Que voudrais-tu donc ?

Il ne répondit pas, la mère reprit :

— Qui sait ? Déjà, la semaine passée, comme je vendais de la raie aux chalet d'Hardelot, le père Lœuillette, tu sais bien, celui qui a le nez tors, me interpellée: « Vous avez un grand fils, ma petite mère, et qui est marin comme la marine. Il voit remuer une sole par six brasses de fond. » Tu crois que ça ne veut rien dire, des paroles comme celles-là, quand elles sont dites par un patron ?

— On n'embauche guère en ce moment-ci, maman. Je n'aurai de chance qu'en février, quand la mer rend tous les hommes.

— On verra bien ! Mais quand tu auras trouvé ce que tu veux, Jacqueline ne tardera pas à entrer en apprentissage. Elle aussi gagnera bientôt.

Un grognement de Gingolph montra nettement que le mousse avait en petite estime le métier de couturière. La mère, pour prévenir une discussion, se hâta de demander :

— Le temps n'est pas sûr. Pourvu qu'il ne pleuve pas sur la procession ! De si belles hardes ! Qu'en penses-tu ?

— Des petits grains, pas de pluie, du vent pour ce soir : voilà mon avis.

Gingolph avait prononcé son arrêt après avoir, une fois de plus, considéré l'horizon, la couleur de la mer et la forme des nuées. Celles-ci, faites comme des roches rondes, noires, bordées de lumière, formaient, au bas du ciel, des entassements qui n'avaient point de repos.

— Tu connais la mer joliment ! dit Jacqueline.

— C'est mon pays, dit Gingolph. Il riait, et il avait bonne mine, son fort visage levé, regardant les premières maisons du Portel. Ce n'était plus un enfant. Il avait beaucoup grandi. Les épaules, la taille, la décision de la marche étaient déjà d'un homme. Au-dessus des lèvres qu'il avait droit es, le beau printemps de sa jeunesse attachait deux pinceaux de poils blonds, fournis et courts comme l'épi de blé qui se forme. Il avait la figure p